

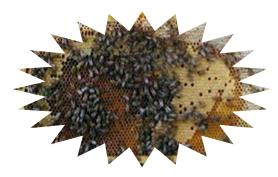




United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

REFERENTIEL DU METIER ET DE COMPETENCES









Année 2014

Table des matières

	Anné	ée 2014	1
LO	GOS	S DES PARTICIPANTS	3
ĽΈ	QUI	PE DE PRODUCTION	4
RE	MEF	RCIEMENTS	6
INT	ROI	DUCTION	7
l.	С	ONTEXTE DES EMPLOIS VISES PAR LE DIPLOME	9
	1.	Contexte socio professionnel	9
;	2.	Les différentes appellations du métier	9
;	3.	Types d'entreprises	. 10
	4.	Place du producteur dans l'entreprise	. 10
;	5.	Les situations fonctionnelles	. 10
(ŝ.	Délimitation des fonctions	. 10
	7.	Les conditions de travail	. 10
	3.	Autonomie et responsabilité	. 13
,	9.	Evolutions de l'emploi	. 13
II.	FI	ICHE DESCRIPTIVE DES ACTIVITES	. 14
	F1.	CHOIX ET AMENAGEMENT DU SITE	. 14
	F2.	CONDUITE D'ELEVAGE	. 15
	F3.	COMMUNICATION	. 17
	F4.	COMMERCIALISATION	. 17
III.	S	ITUATIONS PROFESSIONNELLES SIGNIFICATIVES	. 18
I\/		FICHES DE DESCRIPTEURS DE COMPETENCES	20

LOGOS DES PARTICIPANTS







Atsinanana



METFP





















L'EQUIPE DE PRODUCTION

La conception de ce référentiel de Métier et de Compétences a été effectuée par les personnes suivantes :

N°	Nom et Prénom	Organisme	Coordonnées	email
1	RAZAFINAMANA Adolphine	INFOR	033 12 111 86	tsiandany@gmail.com
2	RASAMIMANANA Charlie	DRETFP - Atsinanana	033 02 883 55	-
3	TSITEFY Kemba Ranjaline Harristine	DAAQ	034 51 811 78	ttsitefyharris@yahoo.com
4	RALAIAVY Lala	СТНТ	034 17 565 21	lalralaiavy@yahoo.fr
5	RANDRIANTSOA	SAF - AGROTECH	033 02 375 55 034 02 669 01	agrotechasce@yahoo.fr
6	RAKOTONDRAJAONA Hery	CITE Ambositra	032 07 146 61 034 07 085 55 033 24 085 55	hery@cite.mg
7	RAZANABARY Virginie	CITE Toamasina	032 07 146 68 034 39 02141	virginie@cite.mg
8	RANDRIAMPENO Tsirihasina	APDRA - Pisciculture Paysane	033 09 827 83 034 41 187 82	t.randriampeno@apdra.org
9	ANDRIAMIHAJA Bernardin	LTP Fandriana	033 12 304 94	-
10	ANDRIAFANOMEZANTSOA Gérard	LTPA Fandriana	033 01 026 77	-
11	RAMIARAMBOATSOA Irène Marie	DRETFP - Amoron'i Mania	034 45 529 25	iramiaramboatsoa@yahoo.fr
12	RAZAFINDRAFAHA Jules	INFOR	034 25 848 10	-
13	RANAMPY Marie Florida	INFOR	034 55 313 39	m.ranampy@yahoo.fr
14	RAJAONARISON Jean Désiré	DRDR - AMM	034 05 652 19	mania_drdr@yahoo.fr
15	ANDRIATSIHOARANA Tsiribihina	FIFATAM - AMM	034 55 585 16 033 84 867 12	tsiribihina@gmail.com

16	RAZAINANDRAINA Oelinirina	Association BABAKOTO	033 13 567 32	oelir2000@yahoo.fr
17	RASOAZANAMITA Vero D.	Saint Gabriel - Toamasina	034 70 394 82	dordinette@hotmail.fr
18	LAHADY Jeanson	SPE/DAMB/METFP	034 05 583 39	spe.metfp@gov.mg
19	RAKOTONDRAMANITRA H. Hobitiana	ONEF	034 95 349 36 033 05 079 36	hobitianahr@yahoo.fr
20	BEMANANJARA Haingolalaina	CFP Ambositra	034 06 517 82	-
21	RAZANANORO Pierrette	ONG Centre St Benoit - Fénérive Est	033 74 601 95	-
22	RAMANOHERY Marcel	MFPTLS - DEFP	033 14 763 04	ramanohery@gmail.com
23	RAKOTOTIANA Jean Mahefason	CFP 3A - Ambositra	034 64 734 90 033 21 372 19	rjeanmahefason@yahoo.com
24	ROBISON Miara Zacharia	ex-INFOR	034 19 513 83	robison.zakaria@gmail.com
25	RAVONIARIMALALA Virginie	METFP - DAMB - SVA	034 20 521 32	fandrosoana@yahoo.fr
26	RAKOTOARIVONY Lalao	METFP - DAMB - SCAMB	034 05 583 36	r_lal101@yahoo.fr

Et les professionnels du métier :

- TIDAZANANY VAVY Velonoro Emma Mahavelona Foulpoitne
- FANOMEZANTSOA Nathalie Harivelo Mahavelona Foulpointe

REMERCIEMENTS

Pour élaborer ce Référentiel du Métier et de Compétence « APICULTEUR », il nous a fallu l'appui de plusieurs entités/organismes qui ont bien voulu nous épauler sous forme de renforcement de compétences, d'échanges d'idées, de conseils et de documentation.

Nous tenons sincèrement à remercier tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont aidée à la réalisation de ce Référentiel.

En particulier, nous adressons notre vive reconnaissance :

- ✓ À l'UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization),
- ✓ au Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP),
- ✓ aux Directions Régionales de l'Enseignement Technique et de la formation professionnelle (DREFTP AMM et ATS)
- ✓ à l'Institut National de Formation du Personnel des Etablissements d'Enseignement Technique
 et de la Formation professionnelle (INFOR),
- \[
 \]
 à la Direction de l'Accréditation et de l'Assurance Qualité (DAAQ),
- ✓ à l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF),
- ✓ à la Direction de l'Apprentissage des Métiers de Base (DAMB),
- ✓ à tous les professionnels du métier qui ont bien voulu contribuer à l'Analyse de la Situation du Travail.

INTRODUCTION

Ce référentiel retrace les détails des activités dévolues à toute personne œuvrant dans le domaine apicole. Il présente au lecteur intéressé les itinéraires techniques, les processus et les normes techniques requises, conditions exigées pour la réussite et la pérennisation de la filière apiculture.

Les fonctions et les taches décrites dans ce document exigent des moyens et des ressources à la portée des petits producteurs, facilement disponibles ou pouvant être confectionnés localement.

Le présent Référentiel se veut être un outil d'analyse pour ceux qui se sentent attirés par l'apiculture. Il décrit les obligations auxquelles ceux qui veulent s'adonner à ce métier doivent faire face au quotidien.

Les professionnels en charge du renforcement des compétences dans la filière peuvent s'inspirer de ce Référentiel pour élaborer leur curricula. De leur côté les organismes financiers peuvent s'en servir pour apprécier la justesse des projets soumis à leur examen.

En travaillant sur l'élaboration de leur budgéts, les responsables à chaque niveau pourront y trouver les étapes et éléments clés à ne pas oublier

Ce référentiel de métier et de compétences comprend trois parties :

- * Des informations relatives au contexte de l'emploi visé,
- * Des Fiches Descriptives détaillés des Activités (FDA)
- * Les Situations Professionnelles Significatives (SPS) organisées en champs de compétences.

Contexte des emplois visés par le diplôme

I. CONTEXTE DES EMPLOIS VISES PAR LE DIPLOME

1. Contexte socio professionnel

La dégradation de la biodiversité et la réduction sensible des plantes méllifères ont réduit de manière conséquente les performances de notre secteur de production apicole Cette réduction est ressentie aussi bien sur le nombre de colonies actives que la quantité de production.

La baisse de production contraste avec une demande accrue constatée au niveau national mais aussi sur le marché extérieur.

Ainsi une relance du secteur apicole s'avère une nécessité à court terme. Cette relance ne peut se passer d'une évolution dans la technologie et dans le renforcement des compétences.

La filière est toutefois très porteuse. Il n'expose généralement pas le producteur à des pertes significatives comme il peut arriver aux autres secteurs de production. Sa pratique peut être attribuée à des gens simples comme à des gens cultivés, à des vieux comme à des jeunes. Ces derniers sont plus particulièrement ciblés.

Dans le secteur apicole, les produits de l'exploitation peuvent se conserver sans subir d'avaries, et sans nécessiter l'emploi de produits de conservation ni autres additifs. Le miel sert à des utilisations très variés, allant de l'alimentation à la pharmacopée et à l'industrie (production de cire...).

Le renouvellement et la multiplication des ruches n'exigent pas d'investissements en gros capitaux.

Des problèmes qui ont été constatés depuis toujours s'amplifient actuellement, tels que les attaques des prédateurs et les maladies. Ils doivent recevoir toute l'attention des intervenants et des techniciens.

L'existence de tels obstacles ne doit aucunement décourager l'investissement dans la filière.

Les mesures d'accompagnement doivent être prodiguées par le Ministère de tutelle et les autres secteurs impliqués.

Un bon choix des sites de production, basé sur des critères rationnelles permettra d'assurer la rentabilisation et la pérennisation de l'exploitation.

2. Les différentes appellations du métier

L'apiculteur est connu sous l'appellation de Mpiompy tantely, Mpitarimy tintely.

3. Type d'entreprise

Le métier d'apiculteur peut s'exercer à titre individuel ou dans le cadre d'une association. Il peut associer les membres de sa famille pour donner à sa production un statut de petite entreprise familiale...

Le regroupement de plusieurs apiculteurs peut être recommandé, en particulier pour l'écoulement des produits et lors de la recherche de partenaires financiers. Le regroupement favorise la pérennisation des exploitations.

4. Place du producteur dans l'entreprise

Le producteur, en tant que premier responsable de la production, occupe la première place. Il dirige son exploitation, en solo ou assisté par une équipe de plusieurs personnes, en particulier en phase d'aménagement. Il procède lui-même aux activités spécifiques de l'apiculture.

5. Les situations fonctionnelles

Dans ce métier, le producteur doit s'habituer à vivre en contact avec les abeilles.

Certaines situations et des éventuelles activités peuvent amener l'apiculteur à fréquenter d'autres situations fonctionnelles comme le fait de devoir se déplacer vers des endroits publics (comme les marchés pour écouler ses produits), ou vers des environnements à caractère parfois hostiles (à la recherche de nouveaux essaims). La culture d'essences horticoles peut exposer l'apiculteur aux ardeurs du soleil

Les évènements promotionnels ou à caractère commercial incluant les expositions ou les ventes demandent particulièrement la présence du producteur.

A certains moments, l'apiculteur sera amené à améliorer ou partager ses expériences et ses pratiques par la visite d'autres stations apicoles ou d'autres milieux professionnels/commerciaux.

6. Délimitation des fonctions

L'apiculteur doit répondre à un certain nombre de fonctions dont principalement :

- Le choix et l'aménagement du site
- ➤ La conduite de l'élevage
- > La communication
- La commercialisation

7. Les conditions de travail

Horaires de travail :

L'assiduité est requise au moment de l'implantation. Les besoins d'attention ponctuels peuvent être requises par les essaims selon leurs besoins physiologiques .

Les périodes de récolte sont dictées par la production par hausse, estimée par le poids de la ruche.

Les suivis doivent être périodiques, réguliers et ponctuels

L'exécution des taches élémentaires doit également être planifié en accord avec certains paramètres inséparables du déroulement d'une exploitation apicole telles que le transvasement, l'enruchement, le changement de cadre, le réglage des rayons ainsi que la pose des grilles à reines

En cas d'intempérie, l'assistance de l'apiculteur doit être assidue et permanente

La vente obéit aux exigences du client, elle doit s'adapter à la disponibilité de ces derniers.

Degré de pénibilité du travail :

C'est un métier qui n'exige pas beaucoup d'efforts physiques soutenus, sauf initialement au niveau de l'implantation.

Des déplacements à pieds peuvent être fréquemment exigés lors de la recherche et la capture de nouveaux essaims. Par ailleurs, à Madagascar, il n'est pas rare que les producteurs soient amenés à transporter leurs produits du lieu de production jusqu'au marché avec leurs mains ou même sur leurs têtes.

Malgré tout, le producteur ayant une bonne condition physique, bien organisé et dynamique peut travailler aisément et paisiblement et peut s'épanouir dans son environnement de travail.

L'apiculteur dispose de plus de temps que les autres types de producteurs, il lui est permis de vaguer à d'autres activités connexes.

Risques:

Comme toute activité, l'apiculture peut exposer le producteur à certains risques spécifiques et non spécifiques :

- Les personnes allergiques sont vouées à opérer avec plus de précautions face aux piqûres et à l'exposition au pollen
- Les agressions et/ou accidents corporels lors des intrusions en milieu forestier pour exploration à la recherche/capture de nouveaux essaims.

Risques pour l'exploitation

- Les cataclysmes naturels, l'implantation de l'industrie chimique polluante dans le périmètre d'action de butinage.
- La déforestation intempestive, la pratique des cultures sur brulis et le tavy, influant négativement sur la biodiversité
- Les us et coutumes défavorables à l'apiculture
- Les fluctuations des prix sur le marché et la spéculation par les intermédiaires
- Les grands changements climatiques influant sur la faune
- Les risques liés au non respect de la propreté et de l'hygiène chez la population locale
- Les risques liés aux feux de brousse.
- Les dégâts Sylvio-pastorales et cycloniques peuvent provoquer des dégâts considérables.
- L'implantation des décharges publics et des dépôts sauvages
- La pollution ainsi que la déficience du réseau hydrographique,

Liens fonctionnels:

Le métier d'apiculteur s'appuie sur de multiples liaisons fonctionnelles, incluant les divers secteurs de production, de commercialisation, de transformation, de financement et de l'environnement à savoir :

- Les fournisseurs de matériels et équipements, pouvant être disponibles localement
- Les fournisseurs en produits propres à l'apiculture, comme les huiles essentiels attire essaim,
- Les revendeurs au niveau local, régional, national ou international, les grandes surfaces et les établissements hôteliers
- > Les tradipraticiens et les industries pharmaceutiques
- Les autres coopératives de production
- Les institutions financières pour les moyens financiers (investissement aux démarrages) : micro finances, banques
- Les organismes d'appui technique pour les transferts de techniques et les études prévisionnelles d'installation.
- Les organisations paysannes pour des échanges de savoir, des savoir-faire et des expériences,

- Les agents vulgarisateurs (ou techniciens de proximité) œuvrant dans le domaine de l'agriculture pour le suivi technique,
- Inséparable de la biodiversité et de l'environnement, elle est liée aux organismes œuvrant dans les domaines de développement tels que la nutrition, la reforestation, l'environnement
- Elle s'appuie sur les autorités locales pour la sécurité de l'exploitation et le règlement d'éventuelles situations litigeuses
- Le service de la protection des végétaux du Ministère de l'agriculture, en particulier sur l'utilisation des produits phytosanitaires dans le rayon d'action des abeilles
- > Le ministère chargé de la formation professionnelle
- D'autres institutions techniques concernées par la pérennisation et la rentabilité de l'exploitation, tels que :
 - Les Centres de Documentation
 - o Les organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux de développement rural
 - o Les techniciens locaux rattachés directement à leurs ministères de tutelle respectifs
 - o Les organismes d'appui technique pour l'appui et le conseil en cous d'exploitation
 - Les paysans modèles élus au niveau village
 - o Les Centres de Formation Technique sur place
- Le secteur de l'emploi pour la création d'emplois des jeunes
- ➤ Elle permet aussi de vulgariser des connaissances techniques et pratiques aux villageois environnants.

Matériels utilisés :

Nul besoin d'un kit sophistiqué pour pratiquer l'apiculture. Le matériel peut se réduire à un strict minimum, pouvant être trouvé/confectionné au niveau local, à savoir :

- Un nécessaire pour l'aménagement de la station apicole : bêches, râteaux, pioches, binettes, pelles, faucilles, machettes, fourches, pulvérisateurs, arrosoirs, seaux, sécateurs, haches, brouettes, etc.
- Des accessoires pour l'élevage proprement dit : ruches, ruchettes, grilles à reine, cadres mobiles, hausse,
- Des matériels de collecte et de manipulation de la colonie : enfumoirs, canifs, masques de protection, cuvettes...
- Des matériels de traitement et de conditionnement des produits : récipients, égouttoirs, tamis
- Des produits de traitement et des produits destinés à la capture de nouveaux essaims

Connaissances théoriques/Polyvalence pratiques :

Le métier d'apiculteur exige une connaissance suffisante du milieu rural et de son environnement, depuis l'historique à l'actualité, au besoin en s'aidant des renseignements obtenus auprès des « anciens » et autres personnes ressources locales.

L'exercice du métier d'apiculteur n'exige pas de connaissances académiques approfondies, elle s'appuie plus sur l'expérience, la pratique et la formation sur le tas. A ce titre, savoir lire et comprendre par exemple les fiches techniques s'avère être une condition requise pour progresser dans ce métier. En effet, les connaissances « générales » vont contribuer à l'amélioration de l'exploitation elle-même, de la relation avec les autres secteurs, ainsi que les relations sociales citées plus haut.

8. Autonomie et responsabilité

Dans une exploitation individuelle, toute prise de décision émane du producteur luimême. L'apiculteur gère de manière autonome son exploitation. En ce sens, il doit anticiper des résultats de toute décision prise en amont ou en aval de ses activités. Il est ainsi le garant de la vie de ses colonies et doit être prêt à répondre à tous les besoins et à toutes les conditions y afférentes. Il peut recourir aux conseils des techniciens ou des autres producteurs locaux ou régionaux.

Les activités menées par l'apiculteur doit être portées à la connaissance de la population environnante et des villageois, ces derniers étant ainsi impliqués dans les concertations et intégrées au processus de développement local.

L'apiculteur doit être en relation étroite avec les autres acteurs ou secteurs de développement, en particulier les organismes œuvrant dans le domaine de la protection de l'environnement et de la reforestation, les organismes œuvrant dans le domaine de la nutrition, les organismes de développement local intégré, ainsi qu'avec l'Administration locale, toujours utile mais aussi incontournable en particulier en cas de règlement de situation litigeuses et/ou de plaintes

Si l'exploitation fonctionne dans un cadre de vie associative ou coopérative, les responsabilités et les apports sont repartis selon les statuts et les règlements intérieurs adoptés par l'association ou par la Coopérative. Certaines organisations ont recours à un Conseil d'Administration pour le pilotage des activités planifiées.

9. Evolutions de l'emploi

La filière apiculture offre divers issues socio économiques. Elle permet une diversification intéressante des types d'activités génératrices de revenus, comme :

- la fabrication et la vente de cire naturelle.
- la vente des huiles essentielles « attire essaim »
- la vente de jeunes plants pour reboisement
- la vente de fleurs
- la vente de ruches modernes préfabriquées
- les prestations de services telles que le captage d'essaims sauvages

Cette filière peut bénéficier de différentes opportunités/évolutions comme :

- la possibilité de recevoir des financements ou appuis financiers
- la formalisation du métier pour accéder aux marchés publics de grande envergure,
- l'évolution vers une normalisation des conditions de travail pour la réduction des risques '(port de tenue/vêtements de travail : bottes, gants, masques...),
- l'évolution vers le statut de participants voire d'organisateur de foires agricoles,
- la vulgarisation professionnelle de nouvelles techniques de production vécus ou expérimentés pendant des cycles,
- l'adoption d'innovations technologiques pour l'amélioration et préservation de l'environnement,
- la constitution de centre d'apprentissage pour les jeunes ruraux.
- les démonstrations de la technologie moderne sur la filière apicole
- la création de centre de référence pour l'appui à l'installation d'une station apicole adaptée à une région,
- la promotion de la transformation des produits apicoles tout en respectant les normes et qualités,

Fiche descriptive des activités (FDA)

II. FICHE DESCRIPTIVE DES ACTIVITES

La fiche descriptive d'activités (FDA) découle de l'observation in situ ou d'enquête sur terrain des activités inhérentes aux professionnels de la filière. La FDA illustre les taches et sous taches auxquelles doivent s'attendre le producteur, en particulier dans :

- Le choix et l'aménagement du site
- ➤ La conduite de l'élevage
- > La communication
- La commercialisation

F1. CHOIX ET AMENAGEMENT DU SITE

1.1 Identification des plantes mellifères

Mesurer la distance et rayon entre emplacement et la périphérie riche en plante mellifère Inventorier le volume et nombre de pieds des arbres et arbustes source

1.2 Choix de l'emplacement

Déterminer l'orientation du vent dominant

Cultiver déjà des ombrages pour les ruches

Prévenir toute la forme de destruction de la nature et la pollution de l'environnement Eviter la mortalité des abeilles pendant le trajet

Eviter le noyade l'existence des étangs et lacs à large dimension aux alentour du lieu d'implantation

Identifier les ressources naturelles en eaux

Confirmer l'endroit de l'emplacement des ruches

1.3 Fabrication des ruches et implantation

Acheter et collecter des matériaux suivant la norme requise Déterminer la taille et dimension des ruches Assembler et fabriquer Procéder au piquetage Mettre en place les ruches et les orienter suivant les besoins

1.4 Captage et peuplement

Formuler les attires essaims et collecter des matières premières pour la fabrication Respecter le calendrier pour la disette, la reprise de la ponte et essaimage Procéder au piégeage Introduire et capturer l'essaim

1.5 Acquisition des accessoires et outils d'élevage

Aménager l'endroit adéquat pour l'égouttoir
Fabriquer des enfumoirs local
Prévoir des cadres de rechanges et hausses de multiplication
Prévoir des grilles à reine
Prévoir des habillements compatibles à toutes les opérations apicoles
Cultiver des plantes ornementales et plante à fleur pérenne
Disposer des systèmes de drainage et de sécurisation

F2. CONDUITE D'ELEVAGE

2.1 Pratique de la capture des essaims

Préparer l'attire essaim
Enduire les ruchettes suivant les besoins
Déposer les petites ruchettes
Suivre l'état d'avancement de la capture
Garder la réussite de la capture
Transporter les ruchettes pour l'enruchement définitif

2.2 Enruchement

Procéder à la sécurisation alimentaire pendant le transport Pratiquer la méthode de transfert Emprisonner la reine si nécessaire

2.3 Transvasement

Ré vérifier la propreté du site apicole Déterminer le moment opportun pour le transvasement Maitriser le transfert de la colonie

2.4 Suivi de la formation des rayons

Décoller les rayons mal formés et mal disposés Couper, tailler, attacher les rayons ciblées

2.5 Gestion de l'extension des hausses

Respecter la condition nécessaire pour pouvoir procéder à l'extension de la ruche Repérer le moment de butineuses en pleine travaux

Procéder à la manipulation des accessoires de la ruche (couvre cadre et toiture)

2.6 Production du miel

Respecter les conditions d'élevage pendant les travaux des abeilles Laisser travailler tranquillement les abeilles pendant 3 mois Faciliter les travaux des ouvriers pendant le butinage

2.7 Entretien et contrôle de l'environnement de l'exploitation

Eliminer les débris nocif et non dégradable de l'environnement de l'exploitation

Désherber manuellement l'alentour de la ruche

Assurer la sécurité de la colonie,

Contrôler la présence des ennemis et prédateurs

Vérifier l'état des rayons et le poids de la ruche

Disposer de la nourriture adéquate pendant la période de disette

Remplacer les cadres abimées

Garder la propreté de l'exploitation

Entretenir les pares feux et procéder à la lutte contre la pollution

Participer à des séances de reboisement organisé ou individuel

2.8 Evitement de l'essaimage naturel

Respecter le calendrier et la saison de miellée

Visiter la ruche pour savoir l'évolution des effectifs de la colonie

Procéder à la maitrise de la multiplication des cellules royales

Fabriquer une ruche assez grande pour les abeilles

Assurer les opérations de pose et enlèvement des hausses et des cadres

2.9 Récolte du miel et des rayons

Respecter l'hygiène pendant la collecte de produit Utiliser modérément l'enfumoir Habiller conforme à la sécurisation corporelle de l'opérateur

Faire attention sur la tordue

Manier les accessoires et les outils d'élevage

2.10 Protection de l'exploitation et lutte contre la maladie et ennemi des abeilles

Identifier l'existence des attaques des prédateurs

Utiliser les produits de lutte contre la varoise Renouveler les dispositifs de lutte contre le feu, inondation, pollution

F3. COMMUNICATION

Utiliser l'internet pour s'informer Echanger avec les autres organisations et les techniciens sur la vente, techniques,.... Participer aux manifestations économiques Rechercher des partenaires techniques

F4. COMMERCIALISATION

4.1 Prospection des marchés

Effectuer une étude du marché Rechercher des informations auprès des acteurs Rechercher les clients Négocier avec le client Elaborer un contrat

4.2 Préparation des produits destinés à la vente

Epurer, les produits Conditionner les produits suivant la demande des clients

4.3 Vente des produits

Choisir les points de vente Approvisionner les points de vente Conserver et bien stocker les produits Livrer les produits au marché local ou régional Tenir un livre journal

Situations Professionnelles Significatives (SPS)

III. SITUATIONS PROFESSIONNELLES SIGNIFICATIVES

Les situations professionnelles significatives de la compétence (SPS) représentent les situations-clés qui, si elles sont maîtrisées par les exploitants agricoles familiaux, suffisent à rendre compte de l'ensemble des compétences mobilisées dans leur travail.

Ces situations sont regroupées par champs de compétences selon les ressources mobilisées et la finalité visée.

Champs de compétences	SPS	Finalités
Choix et aménagement du site	 Identification plante mellifère Choix de l'emplacement Fabrication des ruches et implantation Captage et peuplement Acquisition des accessoires et outils d'élevage 	Assurer une infrastructure d'accueil adéquat, confort et conforme à une exploitation apicole
Conduite de l'élevage	 Pratique de la capture des essaims Enruchement Transvasement Suivi de la formation des rayons Gestion de l'extension des hausses Production du miel Entretien et contrôle de l'environnement de l'exploitation Evitement de l'essaimage naturel Récolte du miel et des rayons Protection de l'exploitation et lutte contre la maladie et ennemi des abeilles 	Garantir, la qualité, la quantité, la pérennité ainsi que la traçabilité de la production
Communication	 Etablir des documents papiers simple d'échange Echanger avec les autres organisations et les techniciens sur la vente, les semences, techniques, Participer aux manifestations économiques Rechercher des partenaires techniques 	Echanger et partager des

	Utiliser le NTIC	
Commercialisation	 Prospection des marchés Préparation des produits à la vente Vente des produits 	Ecouler la production pour garantir le revenu du producteur et afin de stabiliser la situation économique de l'exploitation

Fiches de Descripteurs de Compétences

IV. FICHES DE DESCRIPTEURS DE COMPETENCES

Les fiches de descripteurs de compétences précisent les ressources mobilisées par le professionnel expérimenté (savoirs, savoir-faire, comportements professionnels) quand il maitrise les situations professionnelles correspondant à un ensemble d'activités visant un but commun.

Champ de compétence : Aménagement du site		
Aménagement du site	Identification plante mellifère	
	Choix de l'emplacement	
	 Fabrication des ruches et implantation 	
	 Captage et peuplement 	
	 Acquisition des accessoires et outils d'élevage 	

But

Assurer une alimentation stable et saine pour les colonies en multiplication et en rotation
Assurer le besoins des abeilles pendant la période de butinage, de ponte et disette
Assurer la bonne condition de travail de la colonie et les individus qui vont assurer les différents travaux
Avoir une station apicole conforme et répondante à une certaine norme à exiger par les partenaires commerciales
Donner à l'abeille un environnement admirable pour avoir une durée de vie et une reproduction normale
Avoir du miel de bonne qualité, de bon rendement en quantité, disponible même en contre saison, dont les
parfums correspondant à des essences mellifères et nectarifères disponible localement.

Responsabilité/autonomie

L'apiculteur devient automatiquement responsable de tout l'ensemble de son exploitation, il doit assurer par autonomie la vie de ses colonies et aussi Il doit être prêt à répondre les conditions demandées par les abeilles Il peut recourir au conseil des techniciens ou des autres producteurs local ou régional. Il doit être en relation étroite avec d'autres acteurs de développement, à savoir les organismes œuvrant dans le domaine de la protection de l'environnement et de la reforestation.

Environnement de travail

Ce métier s'est exercé en plein air, avec ou sans ombrage (naturel et ou artificiel), Les risques du feu de brousse provoqué par les systèmes de culture sans /avec brulis pratiqué par la population local sont toujours préoccupants

Indicateur de réussite

- Distance et rayon moins de 3 km pour les plantes mellifères
- Force et orientation du vent
- Fréquence du passage dans les lieux de butiné
- Age et maturité de la plante mellifère et période de floraison

- Rapport floraison et saison des plantes environnantes
- Nombre des ruchettes fonctionnel
- Taux de croissance des enruchements

ponte et essaimage

Procéder au piégeage

Introduction et réception essaim

Savoir -faire	Principaux savoirs de référence
Mesurer la distance et rayon entre emplacement et la périphérie riche en plante mellifère Et inventorier le volume et nombre de pieds des arbres et arbustes source	L'environnement de la filière apicole Notion sur les essences mellifères Notion de mesure de volume du nombre, de la densité, de la hauteur Notion sur le calendrier de floraison et saison Connaissance sur la période de miellé
Déterminer l'orientation du vent dominant Cultiver déjà des ombrages pour les ruches Prévenir toute la forme de destruction de la nature et la pollution de l'environnement Eviter les noyades Identifier les ressources naturelles en eaux Confirmer l'endroit de l'emplacement	La mise en place d'une exploitation apicole Notion sur le sens, orientation et force du vent dominant Notion sur la protection de la nature et l'environnement Simple notion sur la conservation de la biodiversité Notion sur le fonctionnement d'une colonie des abeilles
abrication des ruches et implantation	Les infrastructures d'accueils et mise en place
Acheter et collecter des matériaux suivant la norme requise Déterminer la taille et dimension des ruches Assemblage et fabrication Procéder au piquetage Mettre en place les ruches et les orienter suivant les besoins	Connaissance des éléments constitutifs de la ruche Simple notion en assemblage des bois Notion sur l'encombrement et taille des ruches Géométrie et arithmétique: (Notion sur le principe d'orthogonalité et horizontalité Notion de mesure conventionnelle) Technique de piquetage et courbe de niveau pour la mise en place
Captage et peuplement	Technique de piégeage et peuplement
Formulation attire essaim et collecte des matières premières pour la fabrication Respecter le calendrier pour la disette, la reprise de la	Connaissance des essences et des huiles essentielle, matière de bases de l'attire essaim et composition

ruchettes

Connaissance sur la fabrication des

Acquisition des accessoires et outils d'élevage

Aménager l'endroit adéquat pour l'égouttoir Fabriquer des enfumoirs local Disposer des matériels, tenus, outil et accessoire de travail

Les équipements nécessaires pour la filière

Connaissance sur les matériels utilisés dans le métier d'apiculteur
Savoir manier et manipuler les équipements pour l'élevage apicole
(l'enfumoir, égouttoir les brosses à abeilles, les lèves cadres, la cage à reine et la grille à reine Les voiles,...)

Comportements professionnels

Savoir -faire consolidés par l'expérience

- Anticiper les problèmes
- Avoir les maîtrises de l'aménagement apicole
- Maîtriser le calendrier de butinage
- Savoir négocier avec les appuis extérieurs.

Calme

- Sens de propreté et d'hygiène
- Sens d'observation
- Soigneux
- Prévoyant
- Patient,

Champ de compétence : Conduite de l'élevage

Conduite de l'élevage

- Pratique de la capture des essaims
- Enruchement
- Transvasement
- Suivi de la formation des rayons
- Gestion de l'extension des hausses
- Production du miel
- Entretien et contrôle de l'environnement de l'exploitation
- Evitement de l'essaimage naturel
- Récolte du miel et des rayons
- Protection de l'exploitation et lutte contre la maladie et ennemi des abeilles

Ruf

Garantir la qualité et la quantité de la production pour atteindre l'objectif fixé

Responsabilité/autonomie

Le producteur est autonome et responsable dans son travail, il peut recourir au conseil des techniciens ou des autres producteurs La décision prise par un apiculteur doit être communiqué à la population environnante et les villageois pour la mise en concertation et mise en causes

L'apiculteur reste toujours en relation fonctionnel avec d'autres acteurs dont :

- L'administration locale pour accès à la plainte en cas échéants
- Organisme de développement local intégré
- Organisme œuvrant dans le domaine de l'environnement, de la forêt, de la nutrition ...

Environnement de travail

Le travail se déroule toujours en plein air, ou l'apiculteur peut se déplacer dans des endroits où les abeilles préfèrent vivre en colonie, sans horaire fixe et est soumis aux aléas climatiques

Ce travail est exposé à des risques liés à l'utilisation et à la manipulation des outils tranchants

La dégradation de l'environnement, l'incendie dû au feu de brosse, ou culture sur brulis, la pollution due à des installations futures des industries risquent d'endommager l'exploitation apicole

Indicateur de réussite

- Nombre des essaims capturés
- Nombre d'enruchement et transvasement réussi
- Nombre de hausse monté par cycle
- Nombre de colonie quittée de l'exploitation
- Nombre des ruches abandonnés
- Etat général de la végétation environnante
- Propreté de l'environnement de l'exploitation
- Nombre des rayons formé par ruche
- Quantité et qualité de produit récolté par ruche
- Produits de qualité répondants aux attentes des consommateurs
- Qualité des produits (gustative, valeur nutritionnelle, degré de viscosité etc.)
- Pureté des produits

T ulete des produits	
Savoir -faire	Principaux savoirs de référence
Préparer l'attire essaim Préparer l'attire essaim Les enduire suivant les besoins Déposer les petites ruchettes Suivre l'état d'avancement de la capture Garder la réussite de la capture Transporter les ruchettes pour l'enruchement définitif	Connaissance sur les différentes techniques et méthode d'essaimage ou enruchement artificielles Notion sur le déplacement de la colonie Notion sur les manifestations et mouvement des colonies (séparation, ponte, déplacement, accouplement) Technique de transport des ruchettes capturés
Procéder à la sécurisation alimentaire pendant le transport Pratiquer la méthode de transfert Emprisonner la reine si nécessaire	 Connaissance sur la pratique de l'orientation d'une ruche moderne Connaissance mode de vie de la reine, des bourdons et faux bourdons, des ouvriers, les couvains Connaissance sur la vie et le cycle d'une colonie au cours d'une année cyclique Connaissance sur le développement et la multiplication des abeilles Connaissance sur la morphologie d'une abeille
Ré vérification de la propreté du site apicole Déterminer le moment opportun pour le transvasement Maitriser le transfert de la colonie Suivi de la formation des rayons	- Connaissance pratique sur la technique de transvasement
,	

Décoller les rayons mal formés et mal disposés Couper, tailler, attacher les rayons ciblées	 Notion sur le principe de perpendicularité et de parallélisme
Gestion de l'extension des hausses	
 Respecter la condition nécessaire pour pouvoir procéder à l'extension de la ruche Bien repérer le moment de butineuses en pleine travaux Procéder à la manipulation des accessoires de la ruche (couvre cadre et toiture) 	 Connaissance sur la différente fonction des abeilles Connaissance sur le calendrier de floraison ou miellée Connaissance sur l'importance d'une hausse
Production du miel	
 Respecter les conditions d'élevage pendant les travaux des abeilles Laisser travailler tranquillement les abeilles pendant 3 mois Faciliter les opérations de butinage 	Cette activité de production ne demande rien de compétence humaine
Entretien et contrôle de l'environnement de l'exploitation	
 Eliminer les débris nocif et non dégradable de l'environnement de l'exploitation Désherber manuellement l'alentour de la ruche Maitriser la sécurité de la colonie, Contrôler la présence des ennemis et prédateurs Vérifier l'état des rayons et le poids de la ruche Disposer de la nourriture adéquate pendant la période de disette Remplacer les cadres abimées Garder la propreté de l'exploitation Entretenir les pares feux et procéder la lutte contre la pollution Participer à des séances de reboisement organisé ou individuel 	 Notion sur l'amélioration et la conservation de l'environnement Notion sur la lutte contre le feu de brousse Connaissance et reconnaissance des ennemis et maladie des abeilles Technique de sécurisation d'une exploitation apicole
Evitement de l'essaimage naturel	

- Respecter le calendrier et la saison de miellée
- Visiter la ruche pour savoir l'évolution des effectifs de la colonie
- Procéder à la maitrise de la multiplication des cellules royales
- Fabriquer une ruche assez grande pour les abeilles
- Maitriser les opérations de pose et enlèvement des hausses et des cadres

- Connaissance sur le calendrier et la saison de miellée
- Connaissance sur la période de possibilité d'essaimage naturel

Récolte du miel et des rayons

- Respecter l'hygiène pendant la collecte de produit
- Utiliser modérément l'enfumoir
- Habiller conforme à la sécurisation corporelle de l'opérateur
- Faire attention sur la tordue
- Bien manier les accessoires et les outils d'élevage

Récolte et conditionnement des produits apicole

- Connaissance pratique sur l'utilisation des enfumoirs
- Notion sur la propreté des étapes des opérations dans le domaine apicole
- Connaissance sur le conditionnement, traitement, manipulation, et conservation des produits

Protection de l'exploitation et lutte contre la maladie et ennemi des abeilles

- Identifier l'existence des attaques des prédateurs
- Utiliser les produits de lutte contre la varoise
- Renouveler les dispositifs de lutte contre le feu, inondation, pollution

Lutte contre la maladie et les ennemies des abeilles

- Simple notion sur l'entomologie et les abeilles
- Connaissance pratique de la liste des ennemis des abeilles
- Connaissance des différents systèmes et procédures de lutte
- Connaissance du produit de la lutte contre la varroase

Savoir -faire consolidés par l'expérience

Anticiper les problèmes Savoir faire une analyse de la situation Savoir organiser et planifier

Comportements professionnels

- Risque, soigneur
- Objectiviste
- Avoir le sens de l'observation
- Prévoyant
- Rigueur

Champ de compétence : Communication			
Principales situations professionnelles	 Etablir des documents papiers simple d'échange Echanger avec les autres organisations et les techniciens sur la vente, les semences, techniques, Participer aux manifestations économiques 		

But

Veiller à ce que le producteur reçoive et partage des informations utiles pour le développement de son exploitation.

Responsabilités/autonomie

Le producteur est responsable et autonome dans son travail. Il peut recourir au conseil d'un technicien ou d'autres producteurs.

Environnement de travail

Le producteur est amené à souvent se déplacer pour collecter des informations et à communiquer auprès de différents type d'interlocuteurs

Le risque est d'avoir des informations biaisés dû aux sources non fiables aux interférences.

Indicateur de réussite

Quantité d'informations reçues Qualité de l'information reçue Feed back des interlocuteurs Nombre de partenaires

Savoir-faire	Principaux savoirs de référence
 Etablir des documents papiers pour les échanges Analyser, trier, classer les informations Participer à une réunion Argumenter Animer une réunion Exposer 	Formulaires : factures, bon de livraison, etc. Notion sur les NTIC Technique de communication Technique d'écoute active Prise de note Dynamique de groupe
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Créer un environnement confiant avec les partenaires Savoir communiquer	Attentif Patient Calme Sociable

Champ de compétence : Commercialisation		
Principales situations professionnelles	•	Prospection des marchés Préparation des produits à la vente Vente des produits

But

Veiller à ce que tous les produits soient écoulés et génère un maximum de profit

Responsabilités/autonomie

Le producteur est responsable et autonome dans son travail. Il peut recourir au conseil d'un technicien ou d'autres producteurs.

Environnement de travail

L'endroit préférable pour exposer le miel conditionné doit être sous abris du soleil, dans un lieu sur et dépourvue de la moisissure et de l'humidité La commercialisation des produits peut être pratiquer par système ambulant et peut se faire au niveau marchés locales , nationales , et voir internationale

Il subit, la plupart du temps, les changements des prix imposés par les intermédiaires du circuit de commercialisation

Les risques sont l'instabilité du prix sur le marché et diminution en quantité des produits causé par la dégradation de l'environnement

Indicateur de réussite

Nombre de clients ou consommateur fixe local

Produit vendu

Profits

Marché et contrat obtenu

Flux d'information

Offre/demande

Offre/demande	
Savoir-faire	Principaux savoirs de référence
 Rechercher les débouchés commerciaux Négocier les prix Signer les contrats de vente S'inscrire dans la fourchette des prix pratiqués S'adapter aux différents types de clientèles Assurer la promotion de ses produits S'aligner sur le calendrier des marchés S'inscrire dans les circuits de vente Prendre en compte les périodes de fortes demandes 	Marketing Formes de commercialisation (directe, intermédiaire,) Notion de qualité des produits, normes, règlementation sanitaire, Loi de l'offre et de la demande Evolution des cours de marchés Techniques de vente Gestion des stocks et de la livraison Conditionnement des produits de vente
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Veiller à la conservation de la qualité du produit Veiller à l'hygiène et à la présentation des produits	Patient Négociateur Flexible dans la vente Attentif à la demande de clientèle

REFERENTIEL DE FORMATION

V. Référentiel de Formation

Le référentiel de formation représente la traduction en objectifs de formation des capacités à attester présentées dans le référentiel de certification. Il constitue un document contractuel en direction des responsables et des moniteurs des centres, pour l'organisation et la mise en œuvre de la formation dans les centres. Il fournit les informations à l'ensemble des partenaires du dispositif de formation sur les attendus de la formation retenus pour atteindre ces objectifs.

VI. Les fiches de formation

Unité de formation Mapi 01: Connaissances générales de base		
Durée et approche pédagogique	66 heures	
	Mathématique Théorie : 14h TD : 22h	
	Zoologie Théorie : 16 h TD= 14h	
	Au centre : 30h de théorie, 36h de TD	

Objectif général du module :

Ce module permettra aux apiculteurs de :

- Résoudre des problèmes concrets qui se posent à lui dans l'exercice de ses activités professionnelles: sur l'aménagement du site ainsi que la conduite de l'élevage. utiliser des technologies disponibles dans son environnement pour réaliser des opérations de calculs ;
- Mobiliser des connaissances techniques de base zoologique dans la mise en œuvre de la petite station apicole

Sous-objectifs du module :

Faire les calculs arithmétiques simples;

Faire les calculs géométriques simples;

Identifier les formes géométriques et leurs caractéristiques ;

Faire les calculs statistiques de base ;

Utiliser la calculatrice;

Mobiliser les connaissances générales en zoologie

Mobiliser les connaissances générales en matière environnementale

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs :

Un apiculteur aura au quotidien à faire des calculs de distance, d'encombrement, des surfaces, de densité, des productions, des rendements et de pourcentage ;

Il est donc important que des notions de base lui soient données en arithmétique et en géométrie.

Il aura également à travailler au quotidien sur sa station apicole ; il est donc indispensable qu'il possède des connaissances générales en zoologie afin de comprendre et de justifier les techniques qu'il aura à s'approprier et à choisir pour son exploitation.

Précisions relatives aux résultats attendus de la formation :

A l'issue de ce module, l'apiculteur doit être capable de faire les calculs arithmétiques, géométriques et statistiques simples;

Il doit pouvoir identifier les formes géométriques et leurs caractéristiques.

Il doit savoir utiliser une calculatrice;

Il mobilise les connaissances générales en zootechnique

Evaluation: à la fin du module

Ecrit: Au centre

Mathématiques sous formes d'exercice et zoologie sous formes de quizz

Contenu du module pour chaque sous objectif

Sous objectif	Contenu /thèmes abordés	Recommandations pédagogiques
Faire les calculs arithmétiques simples	Rappels sur les opérations d'addition, de multiplication, de soustraction et de division. T=2h TD=4h	
Identifier les formes géométriques et leurs caractéristiques	Le carré, le rectangle, le triangle, le trapèze, le losange, cylindre, cercle T=2h TD=4h	L'apprenant doit maitriser les 04 opérations de calculs. Pendant les travaux
Faire les calculs géométriques simples	Calcul des surfaces, volumes des différentes figures géométriques (rectangle, carrée, cylindre, cercle) T=4h TD=6h	dirigés : Il faut insister sur l'utilisation d'une calculatrice et la conversion de l'unité
Faire les calculs statistiques de base.	Les sommes, les moyennes, pourcentage T=4h TD =6h	conventionnelle des mesures usuelles
Utiliser une calculatrice	Calculs sur une calculatrice. T=2h TD =4h	
Mobiliser les connaissances générales en	Anatomie et physiologie des abeilles 2h La vie des abeilles ; 2h	Il suffit juste de faire connaitre : les différentes parties du corps et leur fonction
zoologie	La reproduction et multiplication (élément de génétique) 2h T = 8h et TD =8h	Il suffit de savoir séparer et identifier les essaims sauvage et domestique

		Insister sur les différents
Mobiliser les	Le processus de travaux de	types des parfums de miel
connaissances	formation de miel	Bien séparer les fonctions
générales en	T = 8h et TD =6h	et les contributions des
entomologie		éléments d'une colonie des
		abeilles

Unité de formation Mapi 02: Aménagement du site	
Durée et approche pédagogique 255 heures	
	73 heures de théorie au centre,
182 heures de pratique au centre et/ou chez	
référent	

Objectif général du module :

Ce module vise à donner à l'apprenant les capacités nécessaires aux choix et à l'aménagement du site tout en préservant le potentiel productif de l'exploitation.

Sous-objectifs du module :

- Identification plante mellifère
- Choix de l'emplacement
- Fabrication des ruches et implantation
- Captage et peuplement
- Acquisition des accessoires et outils d'élevage

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs :

L'apiculteur travaille essentiellement dans des parcelles adaptées à leurs activités. Il est question dans ce module qu'il acquière des connaissances techniques et pratiques lui permettant de conduire en permanence son mode de gestion des ruches et de l'environnement de son exploitation, pour l'aider à tout moment de prendre décisions cohérentes avec ses objectifs de production.

Précisions relatives aux résultats attendus de la formation :

A la fin de ce module, l'apprenant aura acquis à :

Identifier les plantes mellifères

Choisir l'emplacement idéal, favorable au développement d'une station apicole Fabriquer des ruches et les implanter dans une parcelle choisie

Capturer et peupler les ruches pendant l'enruchement

Disposer des accessoires et outils de production

Evaluation: à la fin du module

Ecrit et oral:

- Réaliser une identification plante mellifère dans une région et les stades de miellée
- Décrire les caractéristiques d'une bonne l'emplacement
- Réaliser la fabrication des ruches et implantation
- Décrire les procédures de captage et peuplement
- Réaliser et fabriques des accessoires et outils d'élevage

Contenu du module pour chaque sous objectif

9	Sous objectif	Contenu /thèmes abordés	Recommandations pédagogiques
1.5	Identification plante mellifère	 Les essences mellifères par région la période de miellé et le cycle de renouvellement de pieds d'arbre T=3h P=3h La technique de multiplication et mode de multiplication des plantes mellifères=2h 	Pratiquer la mesure de distance à vol d'oiseau Mettre à la disposition des apprenants des plantules d'arbre mellifères si possible Théorie et pratique au centre Visite d'un milieu à vocation forestière Toujours prendre note
1.6	Choix de l'emplacement	 L'environnement de l'exploitation apicole T=12h P=24h 	Préciser les éléments à éviter pour garder le bon fonctionnement d'une colonie
1.7	Fabrication des ruches et implantation	Technique de fabrication et montage des ruches modernes T=2h P=4h	Il faut encadrer et assister les apprenants pendant le montage et la préparation des éléments de la ruche
		 La mise en place et installation des ruches T=4h P=18h 	Laisser d'abord les apprenants faire, et les corriger après
1.8	Captage et peuplement	Formulation et technique de fabrication des attires essaims, l'utilisation T=2h	Mettre à la disposition des apprenants des échantillons des essences essentielles pour la reconnaissance et mesure de proportionnalité
		 Les différentes types de piégeage des colonies naturelles T=2h 	Pratiquer, avec les apprenants le piégeage,

	•	Dressage du calendrier pour la période de disette, la reprise de ponte, et essaimage T=4h	dans un endroit sur et au moment opportun Disposer u tableau pré établie pour le transfert de savoir
Acquisition des accessoires et outils d'élevage	•	Les différentes matériels, accessoire et outillage utilisé dans la filière apicole, T=4h P=18h	Disposer des échantillons pour les matériels, accessoire et outillage

Unité de formation Mapi 03: Conduite de l'élevage	
Durée et approche pédagogique	105 heures
	35h théorie au centre
	70h pratiques au centre et/ou chez le
référent	

Objectif général du module :

Ce module a pour objet de transférer à l'apprenant les capacités nécessaires à la conduite de l'élevage visant à améliorer le rendement de la production apicole tout en préservant l'environnement.

Sous-objectifs du module :

- Pratique de la capture des essaims
- Enruchement
- Transvasement
- Suivi de la formation des rayons
- Gestion de l'extension des hausses
- Production du miel
- Entretien et contrôle de l'environnement de l'exploitation
- Evitement de l'essaimage naturel
- Récolte du miel et des rayons
- Protection de l'exploitation et lutte contre la maladie et ennemi des abeilles

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs :

La conduite de l'élevage est une étape très importante dans les activités apiculture. Il est question dans ce module de connaître les principales taches à planifier et à exécuter pour la bonne marche de toutes les opérations dans le domaine apicole

Précisions relatives aux résultats attendus de la formation :

A la fin de ce module, l'apprenant aura acquis à :

La pratique de la capture

La technique d'Enruchement

La technique de transvasement

La technique du suivi de la formation des rayons

La technique sur la gestion de l'extension des hausses

La production du miel

La technique d'entretien et contrôle de l'environnement de l'exploitation

La technique pour éviter l'essaimage naturel

La Technique de récolte du miel et des rayons

La Technique de protection de l'exploitation et la lutte contre la maladie et ennemi des abeilles

Evaluation : à la fin du module Ecrit :

Citer les différents itinéraires techniques pour conduire une exploitation apicole Décrire la procédure de récolte

Décrire les différents problèmes pouvant existant dans l'exploitation apicole

Décrire des solutions, suggérer

Contenu du module pour chaque sous objectif

Sous objectif	Contenu /thèmes abordés	Recommandations pédagogiques
Maitrise de la pratique de la capture des essaims	La reconnaissance d'une manifestation d'essaimage (naturel et artificielle) Technique de capture et de piégeage T=9h P=18h	Cibler la période d'essaimage de chaque région Adapter la formule d'attire essaim à la région Collaborer avec les paysans expérimentés

Technique d'Enruchement	L'importance de l'enruchement Délimitation des objectifs d'enruchement dans une station La pratique de l'enruchement	
Technique de transvasement	Technique de transport et de transfert des ruchettes	Donner à l'apprenant de l'attitude calme et risquée
Technique de suivi et de la formation des rayons	Technique de suivi du fonctionnement des abeilles Technique de coupe des rayons malformés et ré soudage	Pratiquer sur une ruche fonctionnelle
Technique sur la gestion de l'extension des hausses Technique de production du miel	L'importance de l'utilisation des hausses et des cadres, des grilles à reine La manipulation des grilles et la pratique de l'extension • La production de miel et la période de miellé • Du butinage à l'éclosion des	Pratiquer sur une ruche à cadre mobile et fonctionnelle Veiller au port de vêtement et voile de protection pour les apprenants
Technique d'entretien et contrôle de l'environnement de l'exploitation	 L'entretien d'une station apicole L'amélioration de l'environnement apicole Les dispositifs de sécurisation de la station 	Mesure d'accompagnement recommandé: •Séance de sensibilisation des villageois (hygiène et propreté)
		 Mobilisation communautaire (séance de reboisement, sensibilisation sur la lutte

		contre les cultures avec brulis)
Technique d'évitement de l'essaimage naturel	 Les principes de base sur l'essaimage T=4h P=8h Les intervention et opérations pour éviter l'essaimage naturel 	
Technique de récolte du miel et des rayons	La récolte, transformation et conditionnement des produits et sous produits apicole	Règle d'Hygiène à respecter
Technique de protection de l'exploitation et lutte contre la maladie et ennemi des abeilles	 Les dispositifs et mesure de protection de l'exploitation apicole Les maladies et ennemis des abeilles Le choix de méthode de lutte Le choix et utilisation de produit de traitement La pratique de la lutte contre maladie et ennemis 	Travailler en concertation avec le service de protection des végétaux , des vétérinaires ou ingénieur d'élevage pour l'utilisation des produits et choix de procédure de lutte

Unité de formation Mapi 04: Communication écrite et orale dans les situations professionnelles		
Durée et 50 heures dont :		
approche	approche 25 heures théoriques au centre	
pédagogique 25heures pratiques au centre		
Objectif général du module :		

Ce module vise à donner à l'apprenant des aptitudes à communiquer en malgache et/ou en français vers une diversité d'acteurs dans le cadre de sa profession. Il doit donc maîtriser un minimum de règles et de techniques tant de la communication écrite que de la communication orale.

Sous-objectifs du module :

Communiquer par voie écrite;

Communiquer oralement;

Communiquer par TIC.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs :

L'apiculteur dans le cadre de son métier aura à communiquer par voie orale et par voie écrite, pour faire l'approvisionnement en matériaux, pour écouler ses produits, pour négocier des marchés, pour s'informer de l'évolution des marchés, pour s'intégrer dans le milieu socioculturel dans lequel il vit.

Il doit donc disposer des techniques et méthodes de communication les plus courantes et les plus accessibles dans son environnement.

Précisions relatives aux résultats attendus de la formation :

L'apiculteur doit pouvoir lire ou établir tout type de documents papier lui permettant d'échanger avec ses interlocuteurs habituels: formulaires, commandes, factures, ...; Il doit pouvoir s'exprimer de façon compréhensible avec les mêmes interlocuteurs; Il doit pouvoir entrer en relation avec eux au moyen des TIC disponibles dans son environnement.

Evaluation : à la fin du module

Pratique, écrit et oral.

Contenu du module pour chaque sous objectif

Sous objectif	Contenu /thèmes abordés	Recommandations pédagogiques
Communiquer par voie écrite ;	Les méthodes de communication par voie écrite ;	Lettre de correspondance simplifiée, insisté sur la technique de base de la
	Les outils de communication par voie écrite	rédaction Différents documents à remplir,
	Les techniques de communication (10h)	Vocabulaire techniques, formulation d'une idée, règles grammaticales

Communiquer	Les méthodes de communication	Dialogue, jeu de rôle,
oralement ;	par voie orale ;	échange d'idée
	Les outils de communication par voie orale Les techniques de communication (16h)	Expression orale
Communiquer par	Les méthodes de communication	Usage de l'outil de
TIC.	par TIC	messagerie
	Les outils de communication par TIC	
	Les techniques de communication	
	par TIC	
	Autres moyens de communication	
	(10h)	

MO5: Commercialisation des produits de l'exploitation		
Durée et approche 22 heures théoriques au centre		
pédagogique		

Objectif général du module :

Négocier un marché, développer les circuits de commercialisation et vendre ses produits

Sous-objectifs du module :

- S'informer sur le marché
- Réaliser le stockage et la conservation des produits
- Présenter les produits de qualité à mettre sur le marché
- Réaliser l'acte de vente de ses produits

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs :

Module professionnelle avec des applications au centre et chez les professionnels. Il s'agit de : Communiquer avec les acteurs du marché sur les produits, leurs destinations et l'évolution des cours du marché ;

D'appliquer les techniques de stockage et de conditionnement, des conditions de conservation et de réalisation de l'acte de vente des produits ;

L'apprenant doit être suivi au centre, chez le référent et en famille lors des phases pratiques et moniteur doit lui permettre d'acquérir l'esprit de l'observation, d'application et d'analyse des situations professionnelles concrètes vécues sur le marché par les professionnels.

Précisions relatives aux résultats attendus de la formation :

- Communiquer avec les acteurs du marché;
- Réaliser le stockage et conditionnement des produits ;
- Conserver et réaliser l'acte de vente des produits.

Evaluation formative:

Pratique portant sur l'identification de l'acheteur, la qualité et la quantité demandée et offerte, la négociation du prix, la conclusion de l'acte de vente

Evaluation finale:

Sous objectif	Contenu /thèmes abordés	Recommandations pédagogiques
S'informer et informer le marché sur ses produits	 Techniques de création des réseaux de commercialisation Recherche des informations sur les prix, le marché les circuits de commercialisation le comportement du consommateur (loi de l'offre et la demande) et sur les innovations en cours Promotion des produits à mettre sur le marché (6h) 	
Réaliser le stockage et la conservation des produits	Gestion des stocks (4h) Technique de conservation des produits (4h)	
Présenter les produits de qualité à mettre sur le marché	Normalisation Présentation du produit (Qualité du produit) Stockage et conservation du produit (4h)	
Réaliser l'acte de vente	Technique de négociation (des prix, période, lieux et délai de livraison) Contrat de vente Gestion des ventes (4h)	Développement des aptitudes de négociation chez l'apprenant Participation des apprenants aux échanges d'expériences,

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

VII. Référentiel de Certification

Le référentiel de certification est une partie du référentiel de métier d'apiculteur qui :

- présente l'ensemble des capacités attestées par la délivrance de certificat;
- décrit les modalités d'évaluation pour l'obtention de certificat ;
- établit une relation contractuelle entre le certificateur, le certifié et le monde professionnel;

Il découle du référentiel professionnel et permet la construction du référentiel de formation.

Il est constitué de deux parties :

- Liste des capacités attestées ;
- Modalités d'évaluation.

Les capacités à évaluer sont déterminées par les situations professionnelles identifiées lors de l'analyse du métier ;

Elles sont regroupées de la manière suivante :

- des capacités générales
- des capacités professionnelles

Les capacités C1 à C5 sont nationales et doivent être mises en œuvre dans tous les centres.

2.1- Liste des capacités attestées

- C1: Mobiliser des capacités générales en situation professionnelle;
- C2: Aménagement du site;
- C3 : Conduite de l'élevage ;
- C4 : Savoir communiquer avec son environnement professionnel;
- C5 : Commercialiser les produits de l'exploitation ;

2.1.1- Capacités générales

C1 : Mobiliser des capacités générales en situation professionnelle

- C11. Faire les calculs arithmétiques simples;
- C12. Faire les calculs géométriques simples;
- C13. Identifier les formes géométriques et leurs caractéristiques ;
- C14. Faire les calculs statistiques de base ;
- C15. Utiliser la calculatrice ;
- C16. Mobiliser les connaissances générales en zoologie
- C17. Mobiliser les connaissances générales en entomologie

Capacités globales	Capacités intermédiaires	Epreuves / Evaluations	%
	C11. Faire les calculs arithmétiques simples; C12. Faire les calculs géométriques simples; C13. Identifier les formes géométriques et leurs caractéristiques ;	Ecrit 3h: calcul simple des 04 opérations, calcul des surfaces des différentes formes géométriques, pourcentage, conversion des unités, règle de trois	
	C14. Faire les calculs statistiques de base ; C15. Utiliser la calculatrice ;		
C1	C16. Mobiliser les connaissances générales en zoologie	<u>Ecrit 2h</u> : Anatomie et physiologie des insectes	
	C17. Mobiliser les connaissances générales en entomologie (abeille)	 Les conditions de vie et de fonctionnement d'une colonie des abeilles Décrire la reproduction, la multiplication par essaimage et la vie en colonie des abeilles Décrire le processus de formation de miel 	

2.1.2- Capacités professionnelles

C2 : Aménagement du site

Champs de compétences et SPS	C2 : Maitriser le choix et l'aménagement du site
Aménagement du site	C21. Identification plante mellifère
	C22. Choix de l'emplacement

		C23. Fabrication des ruches et implantation C24. Captage et peuplement C25. Acquisition des accessoires et outils d'é	elevage
Capacités globales	Capacités intermédiaires C21 .Identification plante mellifère C22. Choix de l'emplacement C23. Fabrication des ruches et implantation C24. Captage et peuplement C25. Acquisition des accessoires et outils d'élevage	Décrire 04 Plantes mellifères existantes dans une région en citant: Les stades de miellée La mode de multiplication de la plante Le cycle de vie et renouvellement des pieds d'arbre) Décrire les caractéristiques (sociale, environnementale, physique,) d'un site favorable pour installer une petite exploitation apicole: Citer les accessoires, outils, matériels pour un apiculteur (leurs rôles respectives, technique de manier) Citer les éléments constitutifs (et ses rôles correspondants) d'une ruche moderne Fabriquer, implanter et orienter une ruche modèle à partir des matériaux disponibles	%

C3 : Conduire l'élevage

Champs de compétences et SPS	C3 : Conduire l'élevage
Conduite de l'élevage	C31 Pratique de la capture des essaims C32. Enruchement C33.Transvasement

		C34. Suivi de la formation des rayons	
		C35. Gestion de l'extension des hausses	
		C36. Production du miel	
		C37.Entretien et contrôle de l'environnemer l'exploitation	nt de
		C38. Evitement de l'essaimage naturel	
		C39. Récolte du miel et des rayons	
		C310. Protection de l'exploitation et lutte co maladie et ennemi des abeilles	ontre la
Capacités globales	Capacités intermédiaires	Epreuves / Evaluations	%
C3	C31. Pratique de la capture des essaims C32. Enruchement C33. Transvasement C34. Suivi de la formation des rayons C35. Gestion de l'extension des hausses C36. Production du miel C37. Entretien et contrôle de l'environnement de l'exploitation	Ecrit 2h: • Citer les différents itinéraires techniques pour conduire une exploitation apicole en évaluant les importances de chaque étape	
	C38. Evitement de l'essaimage naturel	Citer 6 raisons et 6 solutions pour éviter l'essaimage naturel	
	C39. Récolte du miel et des rayons	Décrire par ordre de priorité la procédure pour la récolte du miel	
	C310. Protection de l'exploitation et lutte contre la maladie et ennemi des abeilles	 Décrire le différent prédateur, ennemie et maladie des abeilles Choisir la méthode de lutte et le type produit de lutte à utiliser ainsi que les matériels correspondants à la lutte 	

C4: Savoir communiquer avec son environnement professionnel;

Communiquer par écrit et par oral (Utiliser l'Internet et la boîte mail, travail, animer des réunions de travail, négociation en vis-à-vis ou au téléphone, prise de note, compte rendu, travail en réseau ...)

Champs de compétences et SPS		C4 : Savoir communiquer avec son environnement professionnel	
Communication		C41. Communiquer par voie écrite ; C42. Communiquer oralement ; C43.Communiquer par TIC	
Capacités globales	Capacités intermédiaires	Epreuves / Evaluations	%
•	C41. Communiquer par voie écrite ;	Ecrit 2h: - Rédiger une simple demande d'un besoins en matière d'apiculture adresser à une institution ou organisme de tutelles ou impliqué dans le domaine apicole Citer la différente procédure d'entretien verbal (Pratique) Appeler, recevoir des appelles, se communiquer par téléphone - Pratique: A évaluer pendant la pratique de formation	
	C42. Communiquer oralement ;		
C4	C43.Communiquer par TIC		

C5 : Commercialiser les produits de l'exploitation

Champs de compétences et SPS		C5 : Commercialiser les produits de l'exploitation	
Commercialisation		C51 Prospecter les marchés C52 Préparer les produits pour la vente C53 Procéder à la vente C53 Stocker et conserver le produit	
Capacités globales	Capacités intermédiaires	Epreuves / Evaluations	%
C5	C51 Prospecter les marchés	Citer 5 marchés possibles pour écouler la production du miel	

C52 Préparer les produits pour la vente C53 Procéder à la vente	 Décrire les étapes à suivre pour préparer et conditionner la production destinée sur chaque marché Citer 5 façons de vendre le miel
C53 Stocker et conserver le produit	 Citer les conditions nécessaires pour la conservation et stockage des produits du miel

2.2 Modalités d'évaluation

L'évaluation comprend :

- Une évaluation continue tout au long de la formation pendant les pratiques à travers une fiche de suivi des résultats aux évaluations de chaque apprenant :
- Une évaluation finale à la fin de chaque module : examens théoriques (C1 ; C2 ; C3 ; C4 ; C5)

Les proportions de théoriques et de pratiques professionnelles dans les évaluations certificatives doivent refléter les proportions correspondantes de la formation qui sont reparties de manière suivante :

Phases théoriques : 25%Phase pratique : 75%

La formation sera sanctionnée par une attestation de réussite pour les apprenants ayant validé l'ensemble des modules et par une attestation de participation pour les apprenants n'ayant pas validé tous les modules.

Un apprenant n'ayant pas validé certaines capacités peut être autorisé à se représenter aux épreuves certificatives.